



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-37268>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-37268**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Hopitaux universitaires Henri Mondor

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCOURS MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION NEUVE ET LA RESTRUCTURATION DE LA FUTURE PLATEFORME DE BIOLOGIE PATHOLOGIE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TERRITOIRE. GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE AP-HP. HOPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

Description : Le projet prévoit une restructuration et une construction neuve, sur une surface globale de 8042 m²SU (11400m² SDO): La restructuration des bâtiments existants A et R concerne environ 3300 m² SU sur 2 niveaux (Entresol 1 et RDC Haut) Le bâtiment neuf est estimé à environ 4700 m² SU répartis sur 4 niveaux (Entresol 2, Entresol 1, RDC Haut et R+1). La continuité de ces 2 ensembles sera assurée par : Une interface directe avec le bâtiment R à l'entresol 1 et au RDCH. La création de passerelles vers le bâtiment A aux niveaux Entresol 1 et RDC Haut. Le coût prévisionnel des travaux est de 28 600 000 euros HT, hors équipements mobiliers, biomédicaux, logistique non intégrés au programme.

Identifiant de la procédure : 19851ca8-e0f1-4f47-a675-34bcc0721f93

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Nombre de participants envisagé : 4 Critères d'évaluation des projets : Les critères d'évaluation des projets hiérarchisés, du plus important au moins important, sont les suivants : Qualité fonctionnelle de la plateforme de Biologie / Pathologie et respect du programme : Compréhension du programme, qualité de la répartition et de l'organisation des activités en réponse au programme, qualité d'usage, capacité de flexibilité et d'évolution du projet, qualité des flux et des circuits. Maîtrise des délais et du coût des travaux : Respect des surfaces construites, cohérence de l'estimation prévisionnelle des travaux et compatibilité avec le budget annoncé par le maître d'ouvrage, capacité

d'organisation, de pilotage, de gestion du projet et d'innovation au profit de la concertation et maîtrise de la qualité, des délais et des coûts. Performances techniques et de développement durable: Respect des réglementations et des prescriptions, qualité des éléments constructifs et des solutions techniques apportées, des conditions d'exploitation et d'entretien et prise en compte des principes d'optimisation du coût global. Ainsi que les performances et ambitions du projet en matière environnementale notamment en termes de consommation d'énergie et de stratégie bas carbone. Les critères d'évaluation des projets seront précisés dans le règlement de concours (phase offre).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Dossier administratif à produire par les candidats : Si le signataire des pièces de ce marché n'est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au nom du signataire est nécessaire ; Le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire) complété par l'ensemble des membres du groupement; Les membres du groupement peuvent recourir à la sous-traitance. Le cotraitant qui porte la sous-traitance doit fournir le formulaire DC4 signé des 2 parties Le DC2 (déclaration du candidat) renseigné complètement (chiffre d'affaires...) pour l'ensemble des membres du groupement Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux; Un extrait K bis ; Pour les candidats établis dans un état autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités; Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises ; Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dossier technique à produire par les candidats : Seront présentées avec un visuel dans le fichier PPT et détail opération dans tableau EXCEL (annexes 2 et 3 du RC): L'Annexe 2 : cadre de réponse Excel dûment renseigné (sans modification de la forme proposée). L'Annexe 3 : cadre de réponse PPT dûment renseigné (sans modification de la forme proposée). Une note présentant la pertinence des capacités techniques et professionnelles du groupement au regard du projet. Les références 1 à 3 présentées simultanément dans l'annexe 2 et l'annexe 3 doivent être identiques entre le visuel du PPT et la présentation sur le support Excel. Compétence architecte, architecte d'intérieur / design en santé mandataire ou cotraitant : 3 Références de 1 à 3 Seront présentées de manière détaillée uniquement dans le tableau EXEL : Bureaux d'études en ingénierie (CVC, Plomberie, Fluides spéciaux) : Référence 4 Bureaux d'études d'ingénierie Electricité (CFO/CFA) : Référence 5 Economiste de la construction : 2 Références 6 et 7 Pour les autres compétences : Ingénierie technique : Structure, Désamiantage, Acoustique, Ingénierie des laboratoires (Plateaux techniques automatisés, L1, L2, L3) y

compris micro-implantations équipements, Transition énergétique, management et Haute Qualité Environnementale. CSSI, Sûreté, BIM management, Systèmes de transports automatisés dont systèmes pneumatiques, Le groupement présentera pour chacun la référence la plus pertinente au regard de la mission à réaliser. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le pouvoir adjudicateur impose que l'architecte soit le mandataire du groupement. - une candidature qu'au titre d'un seul groupement pour les compétences suivantes : Architecture. - Pas plus d'une candidature sur plus de deux équipes dans les compétences suivantes : Ingénierie structure et/ou fluides. A l'issue de l'examen des candidatures, il ne sera pas admis à concourir plusieurs équipes comportant un BET structure ou fluides communs. La règle suivante sera appliquée : la candidature de l'équipe qui sera la mieux classée parmi les équipes comportant un prestataire commun sera conservée et les autres candidatures seront éliminées.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : CONCOURS MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION NEUVE ET LA RESTRUCTURATION DE LA FUTURE PLATEFORME DE BIOLOGIE PATHOLOGIE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TERRITOIRE. GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE AP-HP. HOPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

Description : CONCOURS MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION NEUVE ET LA RESTRUCTURATION DE LA FUTURE PLATEFORME DE BIOLOGIE PATHOLOGIE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TERRITOIRE. GROUPE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE AP-HP. HOPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR

Identifiant interne : HM24T02SERV

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Profession : Architecture/urbanisme , Architecture d'intérieur /design en santé (Ergonomie) ; Ingénierie technique : CVC, Plomberie, Fluides spéciaux; Electricité (CFO/CFA) ; : Economie de la construction, Autres compétences : Ingénierie technique : Structure ,Désamiantage, Acoustique, Ingénierie des laboratoires(Plateaux techniques automatisés, L1, L2, L3) y compris micro-implantations équipements, Transition énergétique, management et Haute Qualité Environnementale. CSSI , Sûreté, BIM management, Systèmes de transports automatisés dont systèmes pneumatiques

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : a. Compétences minimales exigées de la candidature ; b. Effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; c. Adéquation et pertinence des références fournies ; d. Note présentant la pertinence des capacités techniques et professionnelles du groupement au regard du projet

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Agent.ValiderConsultation&id=2510256,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Agent.ValiderConsultation&id=2510256)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur allouera des primes suivant les propositions du jury. Les candidats admis à concourir se verront attribuer une prime forfaitaire non révisable dont le montant maximum est fixé à 140 000 euros HT soit 168 000 euro(s) TTC, film compris. L'attributaire recevra également cette prime qui viendra en déduction des sommes à percevoir au titre du marché. La prime versée aux candidats pourra faire l'objet d'une réfaction ou d'une suppression sur proposition du jury pour non-conformité au règlement du concours. Le pouvoir adjudicateur, conformément aux propositions du jury, pourra décider de supprimer ou réduire la prime d'un concurrent qui n'a pas fourni les prestations demandées. Le délai de paiement est de 50 jours.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04.

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : PARIS

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Hopitaux universitaires Henri Mondor

Numéro d'enregistrement : 26750045200557

Ville : Créteil

Pays : France

Adresse électronique : benedicte.orain@aphp.fr

Téléphone : 0145178396

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Agent.ValiderConsultation&id=2510256>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : e16ff660-4665-4c0f-b72c-96e310bad2dd-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 77bee650-f94c-41e4-83b3-2114ffa62678 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 28/03/2024 à 15:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2024